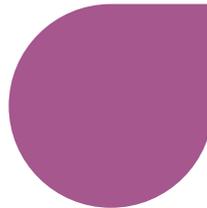
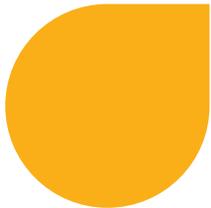
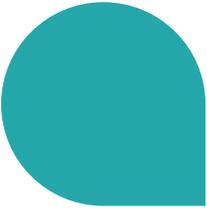
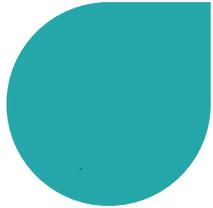
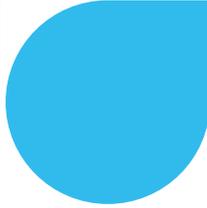
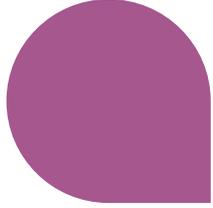
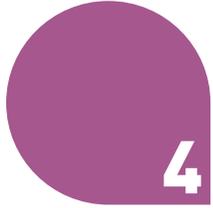


Plan d'actions  
du Conseil  
départemental

# NOS priorités POUR L'AUBE

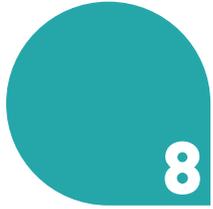


# SOMMAIRE



## AMÉNAGEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- 4 Enseignement supérieur  
Aménagement numérique
- 5 Développement économique  
et touristique durable
- 6 Équipements sportifs  
Patrimoine naturel et culturel
- 7 Infrastructures  
Mobilités



## SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- 8 Projets structurants  
Aides financières aux communes  
et groupements de communes  
Conseil technique aux communes  
et groupements de communes



## SOLIDARITÉS HUMAINES

- 9 Action sociale de proximité  
Santé
- 10 Enfance, jeunesse  
Insertion des bénéficiaires du RSA
- 11 Autonomie  
Associations
- 12 Sécurité



## PERTINENCE ET EFFICACITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE

- 13 Partenariats  
Administration départementale
- 14 Finances

# NOS PRIORITÉS POUR L'AUBE ET SES HABITANTS

Dans un contexte national de fortes tensions sur les finances publiques, le Département de l'Aube a su préserver des marges de manœuvre appréciables. C'est le résultat de choix rigoureux et pertinents, depuis de nombreuses années, en matière de gestion et de priorités.

Cette situation enviable permet aujourd'hui au Conseil départemental d'œuvrer activement et efficacement dans de très nombreux domaines, pour renforcer l'attractivité du territoire aubois, la qualité de vie de ses habitants et la solidarité envers les plus vulnérables.

Ce plan d'actions vous présente nos priorités, nombreuses et variées, pour les prochaines années. Il n'est pas exhaustif et complète nos missions de base, assurées et développées de longue date.

Dans la compétition vive et constante entre territoires – sur le plan national et international –, le facteur temps est souvent déterminant. Disposer d'une feuille de route claire est essentiel, même s'il faut aussi savoir s'adapter en permanence, afin d'être en mesure de saisir les opportunités.

Dès 2019, nous mobiliserons les moyens humains et financiers nécessaires pour lancer et concrétiser ces projets dans les meilleurs délais.

C'est une ambition partagée que nous vous proposons, portée par une détermination et des moyens garants de son efficacité et de sa réussite. Soyez acteurs de ce défi, et œuvrons ensemble pour l'avenir et le rayonnement de l'Aube.

### Philippe Pichery

Président du Conseil  
départemental de l'Aube





### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

#### Accueillir plus d'étudiants Proposer des formations nouvelles Conforter les finances des établissements (économies de fonctionnement)

##### Sur la Technopole de l'Aube (Troyes/Rosières):

- restructuration des locaux, renforcement de l'autonomie énergétique de l'Université de technologie de Troyes (UTT);
- doublement du bâtiment de l'EPF – école d'ingénieur.e.s;
- construction du bâtiment de l'école d'ingénieurs ESTP;
- soutien financier à la rénovation thermique et à la mise en accessibilité des locaux de l'Institut universitaire de technologie (IUT).

##### Sur le campus des Comtes de Champagne

à Troyes (Université de Reims Champagne-Ardenne):

- aide financière à la construction de locaux.

### AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

#### Internet : apporter la fibre à l'habitant Téléphonie mobile : résorber les zones blanches

##### Internet – 3<sup>e</sup> phase du Plan très haut débit pour tous :

- le Département, partenaire actif, technique et financier du plan de la Région Grand Est pour l'arrivée de la fibre chez l'habitant (FTTH) entre 2019 et 2023;
- prise en charge, à 70 %, du coût des prises à l'habitant demandé aux intercommunalités de l'Aube;
- création d'une boucle d'interconnexion : 260 km de fibre permettant à tous les sites du Département, notamment les collèges, d'accéder à l'Internet très haut débit dès 2019-2020, pour un développement optimal des usages numériques.

##### Téléphonie mobile – Accélération de la couverture :

- copilotage, avec l'État, du plan de déploiement;
- déploiement d'un outil de mesure de la couverture, mis à disposition de tous les Auboises, pour aider à identifier les zones mal couvertes.

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DURABLE

#### Accompagner les initiatives Innover

##### Développement et implantation d'entreprises

Le Département, acteur majeur du développement de l'Aube aux côtés de l'ensemble des territoires, au sein de structures telles que :

- la Société d'économie mixte de la Technopole de l'Aube en Champagne (Semtac);
- l'agence Business Sud Champagne.

##### Accueil de nouvelles entreprises sur les parcs d'activités économiques départementaux :

- Parc logistique de l'Aube, Technopole de l'Aube en Champagne, parc de Brienne-le-Château, parc de Torvilliers.

##### Faire bénéficier les territoires ruraux de moyens financiers, d'expertises et d'outils d'accompagnement pour leur permettre de :

- développer et animer le tissu économique local (industriel, artisanal, commercial, et de services);
- proposer de nouvelles formes de travail et de vie, grâce notamment au numérique (coworking, travail collaboratif à distance, etc.).

##### Développement du tourisme, via le Comité départemental du tourisme (CDT) :

- tourisme d'affaires autour du Centre de congrès de l'Aube;
- démarches « slow tourisme », Destination La Champagne, Passeport vert (tourisme responsable), etc.

##### Promotion des circuits courts d'approvisionnement alimentaire (dans la restauration collective) et de solutions durables de gestion des déchets, en particulier organiques (méthanisation, écologie industrielle).



### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

#### Favoriser la pratique sportive de proximité, à tous les niveaux Miser sur les JO 2024 à Paris

**Renforcement de l'offre du Centre sportif de l'Aube**  
(Hébergement et services, à Troyes et à Mesnil-Saint-Père).

#### Création et rénovation d'équipements d'excellence en lien avec la candidature « Troyes et l'Aube en mode JO »

(accueil d'équipes en vue des JO Paris 2024) :

- création d'une base pour le bassin d'aviron, sur le lac du Temple;
- construction d'une deuxième halle sportive universitaire, équipée d'un mur d'escalade de niveau international, à Troyes;
- soutien financier aux projets d'autres collectivités entrant dans la candidature « Troyes et l'Aube en mode JO ».

#### Aide financière à la création/rénovation d'autres équipements :

- terrain de moto-ball, terrains synthétiques, etc.

#### Valoriser les atouts du territoire, pour renforcer la qualité de vie et le rayonnement touristique

#### Poursuite du programme de création de vélovoies structurantes :

- finalisation du pourtour du lac d'Orient;
- raccordements à la Haute-Marne (lac du Der) et à la Seine-et-Marne;
- projet de liaison sud vers le canal de Bourgogne (port de Charrey).

#### Requalification des équipements et espaces du littoral des lacs de la forêt d'Orient :

- développement de la capacité d'accueil et d'animation des stations nautiques de Dienville et de Mesnil-Saint-Père;
- réaménagement des plages de Géraudot et de Lusigny-sur-Barse;
- restructuration de la Maison du Parc.

### INFRASTRUCTURES

### MOBILITÉS

#### Poursuite des actions de valorisation du patrimoine historique et culturel du territoire, dont :

- développement de la Cité du vitrail : aménagement de l'aile ouest et des jardins de l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes ; plan de valorisation du vitrail sur l'ensemble du territoire aubois;
- mise en valeur de la Sainterie de Vendevre-sur-Barse (collection départementale);
- nouveaux aménagements à la commanderie templière d'Avallieur (Bar-sur-Seine) en vue d'une ouverture au public élargie, dans le cadre d'un itinéraire européen;
- renforcement des actions culturelles départementales (lecture publique, patrimoine, etc.).

#### Rail, voie d'eau... : concrétiser les engagements

#### Ligne SNCF n°4 :

- participation financière aux deux phases de travaux d'électrification jusqu'à Troyes.

#### Canal à grand gabarit jusqu'à Nogent-sur-Seine :

- agir pour que ce projet devienne une priorité nationale et que soit lancée au plus vite la procédure permettant d'obtenir la déclaration d'utilité publique.

#### Faciliter et sécuriser les déplacements

#### Routes départementales :

- renforcement du programme d'investissement et d'entretien : adaptation des interventions au réchauffement climatique et à l'augmentation du trafic et des tonnages;
- pérennisation du marquage spécifique sur les routes étroites.

**Création d'aires de covoiturage aux abords des autoroutes**, en partenariat avec les concessionnaires, les communes et les groupements de communes.

**Renforcement de l'information des usagers** pour faciliter leurs déplacements.

## SOLIDARITÉS TERRITORIALES



### PROJETS STRUCTURANTS

#### Mailler le territoire

**Amplification du « Plan de soutien départemental aux projets structurants des territoires ».**

##### Clairvaux :

- défense du patrimoine exceptionnel de l'abbaye-prison et participation active aux réflexions et décisions sur son devenir.

##### Aide financière à la constitution de réserves foncières par les collectivités :

- terrains destinés à favoriser la réalisation de projets futurs, sur l'ensemble du territoire (implantation d'entreprises, équipements publics, création de logements, etc.).

### AIDES FINANCIÈRES AUX COMMUNES ET GROUPEMENTS DE COMMUNES

#### Mieux accompagner les projets

**Refonte et simplification des aides du Département aux collectivités.**

### CONSEIL TECHNIQUE AUX COMMUNES ET GROUPEMENTS DE COMMUNES

#### Faire émerger les projets plus vite, et dans de meilleures conditions

**Faire connaître aux collectivités l'offre d'ingénierie et de conseil existant sur le territoire,** leur faciliter l'accès à cette expertise, animer un réseau de partenaires.

**Renforcement de l'appui spécifique du Département,** pour mieux répondre aux attentes des collectivités.

##### Étude en vue de la création d'un CAUE

(Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), structure de conseil aux collectivités et au grand public.

## SOLIDARITÉS HUMAINES



### ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

#### Renforcer la proximité et la qualité d'accompagnement des usagers

#### S'adapter aux besoins

#### Agir en réseau

##### Amélioration-adaptation de l'accueil de proximité et de l'accompagnement des publics vulnérables :

- construction d'un nouveau centre médico-social à La Chapelle-Saint-Luc;
- amélioration d'autres points d'accueil;
- élaboration d'un schéma d'actions sociales; de proximité (intégrant la promotion de l'innovation sociale, l'implication et la responsabilisation des usagers, etc.).

##### Faciliter l'accès de tous, aux usages et services numériques :

- permettre l'accès aux droits via les nouvelles technologies.

**Partenariat renforcé avec les associations de soutien aux plus démunis** (aide spécifique aux investissements).

##### Faciliter l'accès des plus fragiles à la culture et au sport.

**Habitat : soutien à la rénovation énergétique** à travers les OPAH (Opérations programmées d'amélioration de l'habitat).

### SANTÉ

#### Améliorer l'accès aux soins

**Soutenir la création de maisons de santé labellisées et favoriser l'implantation de médecins sur le territoire.**

**Favoriser le développement de la télémédecine.**

**Contribuer à une meilleure articulation hôpital/établissements** pour personnes âgées et pour personnes handicapées.



## ENFANCE, JEUNESSE

### Garantir l'égalité des chances

#### Dans les collèges :

- poursuite du programme de rénovation des 25 collèges publics : achèvement des restructurations lourdes, entretien et adaptation des bâtiments ;
- développement du numérique éducatif : accès à l'Internet très haut débit, déploiement des espaces numériques de travail (ENT), nouveaux équipements pédagogiques, prise en charge de la maintenance ;
- restauration scolaire : accompagnement des collèges à travers une charte de la restauration scolaire favorisant, notamment, l'approvisionnement de proximité et de qualité.

#### Protection de l'enfance :

- renforcement de la prévention précoce et familiale avec un renforcement des actions éducatives en direction des parents ;
- adaptation de l'offre d'accueil des enfants confiés au Département intégrant, notamment :
  - la prise en charge spécifique des mineurs non accompagnés (MNA) ;
  - un soutien accru aux jeunes majeurs.

### Intégrer et mieux accompagner vers l'emploi

**Orientation plus rapide** des publics pour une prise en charge adaptée, encore plus efficace.

#### Renforcement de l'accompagnement vers l'emploi, en particulier vers les emplois disponibles sur le territoire aubois

en collaboration avec les intercommunalités, les entreprises et les acteurs de l'Insertion par l'activité économique (IAE).

#### Agir sur les freins à l'insertion sociale et professionnelle :

- déplacements, santé, maîtrise de la langue, etc.

**Promotion du bénévolat chez les bénéficiaires du RSA**, pour une plus forte intégration sociale et citoyenne.

**Ajout de clauses sociales dans des marchés publics du Département.**

## AUTONOMIE

### Permettre de bien vieillir chez soi Accompagner le handicap

#### Développement d'une politique performante de prévention de la perte d'autonomie :

- promotion de l'activité physique des seniors, lutte contre l'isolement...

#### Priorité au bien-vivre à domicile :

- élaboration d'un schéma des services à la personne, aide aux aidants, repérage précoce des publics en difficulté, accompagnement accru des parcours complexes.

#### Adaptation de l'offre d'hébergement des personnes en situation de handicap, en réponse aux besoins prioritaires

(jeunes, personnes handicapées vieillissantes).

#### Poursuite de la mise en accessibilité des locaux du Département.

#### Adaptation permanente de l'offre de transport des élèves et étudiants en situation de handicap.

### Mieux accompagner les acteurs du lien social

#### Subventions :

- priorité à l'investissement des associations pour le développement de leur activité.

#### Soutien logistique :

- prêt du matériel événementiel spécifique du Département.

#### Accompagnement technique des associations concernées dans la gestion des crédits FSE (Fonds social européen).

## INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

## ASSOCIATIONS



## SÉCURITÉ

### Défendre le modèle aubois de sécurité civile Prévenir les crises sanitaires

#### Promotion du volontariat chez les sapeurs-pompiers, via le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) :

- contribution financière au programme d'investissement, à l'immobilier des centres de secours ainsi qu'à l'équipement des Centres de première intervention (CPI).

#### Construction, pour le Sdis, d'une deuxième caserne de sapeurs-pompiers dans l'agglomération troyenne.

#### Poursuite et renforcement de l'action du Laboratoire départemental d'analyses, notamment en matière de veille sanitaire.



## PARTENARIATS

### Agir ensemble, agir mieux

**Le Département, partenaire privilégié des intercommunalités, animateur d'un travail en réseau, au service d'une « intelligence » collective territoriale,** sur des axes prioritaires de développement.

**Aide à la clarification des rôles, suite à la réforme territoriale (loi NOTRe) :**

- organismes du logement social, parc naturel régional, etc.

**Rapprochements et recherche de mutualisations** dans l'Aube et avec les territoires voisins (Haute-Marne).

**Partenariat renforcé avec les établissements sociaux et médico-sociaux** dans le cadre de la réforme de la tarification.

### S'appuyer sur des services performants

**Valorisation de l'engagement professionnel des équipes de l'administration :**

- conditions de travail, équipements, rémunération.

**Promotion d'une culture interne de l'innovation :**

- développement de nouveaux outils et de la culture numérique, nouvelles formes de conduite de projets, accompagnement du management et de la transformation de la gestion publique.

**Adaptation des ressources humaines :**

- mobiliser et attirer les compétences au service des ambitions et des missions prioritaires du Département.

## ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE



FINANCES

**Anticiper, gérer, maîtriser**

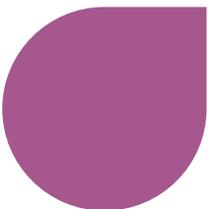
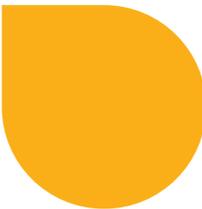
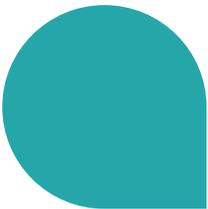
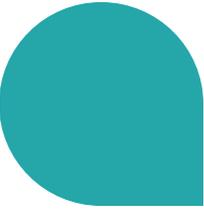
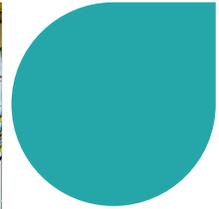
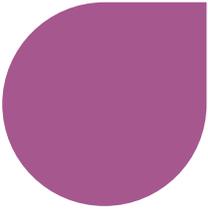
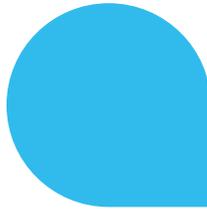
**Maintien d'un cadre financier sécurisé pour les engagements pluriannuels du Département.**

**Maintien d'une politique de maîtrise de la dépense et de la dette publiques :**

- poursuite du travail d'optimisation des dépenses et de recherche de marges de manœuvre ;
- respect du contrat avec l'État.

**Élaboration d'une stratégie de la commande publique** (mutualisations, attention portée à l'achat local, simplification, etc.).

**Développement d'outils d'évaluation des politiques publiques.**



  
Aube  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT

Département de l'Aube  
Hôtel du Département  
2, rue Pierre-Labonde  
(entrée place de la Libération)  
10026 Troyes Cedex  
Tél. : 03 25 42 50 50  
departement@aube.fr  
www.aube.fr

